



Compte-rendu du CSAL du 10 décembre 2025.

Le procès-verbal du CSAL du 15 octobre 2025 a été approuvé.

Bilan éditique 2025 – ESI de Reims

Le bilan 2025 est très bon. En octobre, la production était déjà de 37 682 778 pages. La production sera quasiment identique à 2024, 45 330 069 pages, mais avec 2 agents en moins (1 B et 1 C).

L'EIFI est toujours certifié.

L'évaluation des prestations de l'atelier 2025 réalisée par le bureau SI2 est identique à celle du second semestre 2024. 4 critères sont appréciés :

Appréciation par critère ¹	A	B	C	D	Rappel: Appréciation 2 ^e Semestre 2024
Appropriation du plan de charges. Respect des délais.	A				A
Implication de l'atelier EIFI dans la réalisation collective des plans de charges.	A				A
Qualité des prestations de l'atelier EIFI.	A+				A+
Force de proposition de l'atelier EIFI (notamment au vu des bilans de campagnes).	A+				A+

L'EIFI de Reims va imprimer des documents Imprim FIP. Il s'agit de documents provenant d'autres ministères (Justice, Education nationale, Insee...)

Les nouveaux agents n'ont toujours pas de bouchons moulés, mais ils peuvent utiliser les bouchons d'oreille en mousse. L'entreprise, située dans le sud de la France, n'a toujours pas donné de rendez-vous pour la prise d'empreinte. Doit-on envisager une solution plus proche ?

Feuille de route IA et expérimentation d'un assistant IA conventionnel

La stratégie de déploiement de l'IA à la DGFIP a pour objectif l'amélioration de la performance des métiers de la direction et l'outillage de l'environnement de travail numérique des agents pour leur faciliter la réalisation de leurs travaux quotidiens.

La feuille de route sera tracée début 2026.

Elle s'articule autour de six chantiers transversaux :

- Doctrine d'usage de l'IA :

Il est interdit d'utiliser les logiciels connus d'IA dans le cadre professionnel, un outil unique et propre à la DGFIP sera créé en interne.

- Architecture et infrastructure pour l'IA :

Afin de limiter l'accumulation de dette technique, l'IA est indispensable tout en restant vigilant à sa consommation d'énergie, en respectant les normes.

- Expérimentations :

Elles permettent de suivre le rythme très rapide des évolutions de l'IA (par exemple : compte rendu fait par l'IA après une réunion...). Des référents de la transformation numérique sont déjà en train de tester depuis octobre un outil pour évaluer une recherche sur la base documentaire, un tchat question réponse...

Par ailleurs, à Besançon, il y a une utilisation d'outils pour le travail en devops.

- Évaluation des gains métier possibles et des coûts afférents :

L'aspect à prendre en compte est le coût de la solution, lors de la construction et en régime courant, et les gains qu'elle amène pour les agents et pour les services. L'allègement de la charge des emplois n'est pas mesurée mais est forcément source de perte d'emplois

- Communication : ce chantier mettra en œuvre une communication aussi bien en interne auprès des agents qu'en externe pour faire connaître les travaux de la DGFIP en matière d'IA.

- Formations : Les sondages informatiques ont révélé une acculturation en IA. Aussi, une formation obligatoire d'environ 5h sera obligatoire pour tous les agents.

Le programme d'expérimentations porte actuellement sur l'utilisation de l'IA générative déployée par le projet DIANE (cf. ci-dessus) pour aider les agents dans leur travail quotidien : L'aide à la formulation des réponses faites aux questions des usagers dans e-contact, il s'agit de l'expérimentation « Langage clair ». Une première phase de tests a été menée en juin et juillet. Les testeurs, une trentaine d'agents répartis dans 4 centres de contact, ont jugé que 82 % des propositions de reformulation sont directement exploitables sans aucune modification nécessaire. Si une relecture reste dans tous les cas une phase obligatoire avant envoi de la réponse, cet outil permettra d'alléger la charge de travail des agents en charge des réponses à e-contact. Fort de ce premier bilan positif, nous avons souhaité élargir l'expérimentation à l'ensemble des centres de contact, quelques SIP, la DINR et des services fonciers. Cette deuxième vague démarre début novembre. Un nouveau bilan sera réalisé d'ici la fin de l'année pour décider de la mise à disposition définitive de l'outil.

Pour l'instant, l'IA n'est pas applicable en AT

Est-ce que l'outil fait réellement gagner du temps ?

Pour l'application FACT ELEC, l'IA peut aider à contrôler le remplissage des factures...

Questions diverses

- perte d'applications du G2A de Reims (Surveillance Relance et OSS) pour diminuer la dette technique et transférer les applications vers le NUBO et devops à Strasbourg : les applications ne sont pas en dev ops mais en ops run car elles permettent à l'EA qui est intéressé de pouvoir faire les opérations hors horaires variables, ce personnel travaillant en horaires d'équipe.

Le G2A de Reims s'inquiète que SI2 n'était pas au courant, qu'il perd du travail, et que le projet n'est pas en ops.

En fait, SI2 avait été averti, le projet est sous architecture ops et Mr Sauvage va rencontrer Mr Tomasz Blanc afin d'envisager de nouveaux projets pour le G2A de Reims.

- L'indiv hors classe de l'ESI de Reims va être nommé d'ici début 2026. Ses fonctions seront définies avec la responsable de l'ESI.

- La prise en charge des frais domicile travail, par la DGFIP, est passée de 50 % à 75 % (avec un plafond) pour ceux qui utilisent un transport en commun. Un lien sera disponible sur le site de la DiSI. L'effet peut être rétroactif pour ceux qui n'auraient pas encore fait la démarche auprès du service RH.

Dans ce cadre, le président souhaite que tous les ESI organisent une rencontre des différents acteurs mobilité (bus, tramway, trottinettes, vélib...) avec les agents afin de mieux connaître les diverses possibilités qui s'offrent à eux. Cette rencontre a déjà été faite sur 2 ESI (Strasbourg et Besançon).

- Une fiche explicative du Compte Personnel de Formation est en cours de rédaction par le service RH

- L'accès à la préparation orale en présentiel pour les admissibles à l'examen de programmeur système d'exploitation à l'IGPDE n'est pas équitable selon la spécialité de l'examen (trad, réseau ou CRA). La demande a été remontée auprès du service DRS (Direction Ressources et Support) afin qu'elle soit accessible à tous les admissibles, quelque soit leur spécialité.

- Afin de résoudre la dette technique, diverses applications gérées par Legacy au G2A de Reims migrent vers Ops et Nubo. Or, lors d'une audio, le G2A de Reims a appris que c'est le service de l'EA de Strasbourg qui gère à présent ces applications. Le président a indiqué qu'en effet, ils peuvent réaliser des opérations hors des horaires variables. Ainsi OSS et Surveillance Relance sont bien traitées sur Ops et Nubo et les agents sont intéressés par ces nouvelles missions.

- La campagne de mutation se déroule du 29 décembre au 16 janvier.

- La fiche concernant le CET sortira en janvier 2026.

**Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.
cgt.disi-grand-est@dgfip.finances.gouv.fr**